Image not found or type unknown

Reconnaissance avant la naissance

Par **mamiebrige**, le **14/05/2008** à **22:06**

je vous écris pour une amie. elle vivait maritalement avec le futur papa de son enfant et puis ils se sont séparés avant la naissance dans de mauvaises circonstances. Le futur papa a reconnu l'enfant avant la naissance. 2 mois aprés la naissance elle a retrouvé un ami qui a voulut reconnaitre l'enfant et la à mon grand étonnement ils n'ont eu aucun problème de mettre le nom du nouvel ami sur le livret de famille.Pouvez vous me dire pourquoi ? et que devient la reconnaissance du père biologique? MERCI DE VOTRE REPONSE.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés